

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 29 MARS 2007

Le jeudi 29 mars 2007, le Conseil Municipal de la Commune de ROYBON, dûment convoqué le 20 mars, s'est réuni en session ordinaire à 18h 30 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel Bachasson, Maire.

PRÉSENTS: MM. BACHASSON Marcel - SECOND Serge - CHOC René - FALQUE Gilbert - Mme. DEROCLES Jocelyne - MM. POSTIC Daniel - GERMAIN Bernard - CHANCRIN Roland - MARTIN Jean-Paul - Mme. ECHINARD Marie - M. BERRUYER Gilbert - Mme. BESSIERE Annie - MM. SIMIEN Guy - CROISIER Yannick.

EXCUSÉS ou ABSENTS : néant

Monsieur Daniel POSTIC a été nommé secrétaire de séance.



Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h 45

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du dernier conseil du 2 mars 2007.

SUBVENTIONS 2007

Madame la Secrétaire donne lecture des propositions de subventions aux associations pour l'année 2007. Monsieur le Maire précise que les subventions sont prévues mais qu'elles ne seront effectuées que sur présentation des pièces exigibles par les associations concernées. Monsieur le Maire donne en outre une information sur la possibilité qu'il y aurait pour la Communauté de Communes de prendre en charge la compétence « Jeunesse ».

Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer sur ces propositions.

→ Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

TAUX D'IMPOSITION 2007

Madame la secrétaire donne lecture des propositions de taux d'imposition et Monsieur le Maire donne différentes explications techniques suite à l'adoption par la CCPC de la Taxe Professionnelle Unique. Il propose que ces explications soient reprises dans le prochain bulletin municipal (Transfert des recettes fiscales des ménages de la CCPC vers les communes).

Monsieur le Maire propose au Conseil de voter globalement sur les taux proposés :

Taxe d'habitation : 13,56 Taxe foncière (bâti) : 14,99 Taxe foncière (non bâti) : 64,48

(A noter que l'augmentation annuelle des bases fiscales est calculée par le centre des impôts.)

→ Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2006

Madame la Secrétaire donne lecture du compte administratif « Commune » chapitre par chapitre, conforme au compte de gestion élaboré par Monsieur le Receveur Municipal.

Monsieur Serge Second, premier adjoint, met aux voix :

- Le compte administratif « Commune » est voté à l'unanimité des membres présents.**
- Le compte de gestion « Commune » est voté à l'unanimité des membres présents.**

BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2007

Monsieur le Maire rappelle que ce budget 2007 tient compte du fait qu'un certain nombre de dépenses liées à l'exécution des projets devront être mises à exécution dès cette année alors que l'encaissement des subventions liées à ces mêmes projets n'interviendra qu'en 2007/ 2008 et le retour de TVA qu'en 2009.

Il précise que les objectifs poursuivis au travers de ce budget sont :

- La poursuite des projets en cours de réalisation et l'accomplissement des projets déjà prévus.

- La poursuite de l'ajustement des moyens en personnels.
- Des économies à dégager sur les dépenses de fonctionnement.

Monsieur le Maire précise que ce budget dégagera un excédent de 214 000 € sur le fonctionnement et rappelle qu'accompagné du service administratif, il poursuivra cette année les négociations sur les emprunts en cours et les ajustements nécessaires à leur bonne gestion.

Madame la Secrétaire donne lecture des propositions du budget « Fonctionnement Commune 2007 » chapitre par chapitre.

→ Le budget « Fonctionnement Commune 2007 » est voté à l'unanimité des membres présents.

Madame la Secrétaire donne lecture des propositions de budget « Investissement Commune 2007 » chapitre par chapitre.

→ Le budget « Investissement Commune 2007 » est voté à l'unanimité des membres présents.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme. Parade a été nommée Commissaire Enquêteur et que l'enquête publique sur le PLU débutera le lundi 23 avril pour finir le vendredi 25 mai. Il précise qu'il y aura 4 permanences et que le rapport sera rendu en juin, permettant ainsi que le PLU devienne exécutoire à partir de juillet.

Concernant le lotissement, Monsieur le Maire informe le Conseil que le lotisseur prépare son dossier pour septembre et que l'ONF fait le nécessaire pour la vente des bois. Il précise que les panneaux publicitaires du lotissement ne seront mis en place qu'une fois le PLU exécutoire.

DIVERS

Pétition contre la construction de garages au Champ de Mars :

-Monsieur le Maire expose au Conseil la réception d'une pétition d'environ 200 signatures contre ce projet et remarque que la plupart des signataires ne sont pas des riverains. Il précise que le projet de vente de terrain communal à propos du projet SCI la Fontaine (7 logements prévus dans le haut du village) avait déjà entraîné des remarques.

-Monsieur le Maire rappelle les raisons ayant motivé la validation de ce projet :

- Modernisation et revitalisation de la commune.
- Besoin de garages à l'intérieur du centre bourg.
- Projet de déconstruction en cours (après concrétisation de négociations avec propriétaire) des garages existant place de la graineterie.
- Champ de Mars peu utilisé et constituant une charge d'entretien.
- Existence du jardin public des Charmilles à proximité. (Plantations à réaliser)
- Proposition d'une personne privée pour l'achat de cette parcelle communale et construction de garages à cet endroit.

-Monsieur le Maire précise que la parcelle concernée fait partie du domaine privé de la commune et qu'à ce titre, la commune n'a pas à consulter pour le vendre, ni à demander l'avis des Domaines : il y a eu une demande, s'appuyant sur un projet et le Conseil Municipal a délibéré favorablement.

-Il précise que le PLU dont l'instruction est en cours prévoit d'intégrer tous les terrains du village en zone constructible, que le terrain a bien été vendu, que la hauteur des garages envisagés est faible (construction d'un seul étage intégrée à la pente) et que le projet intègre la conservation d'une partie des platanes existant à ce jour. De plus, aucun projet n'est actuellement en cours à l'ancien jeu de boules.

-Une discussion s'instaure au sein du Conseil. A l'issue, Monsieur le Maire propose un vote sur le maintien de la délibération du 1^{er} décembre 2006.

→ Avis favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents.

Projet Éolien : Monsieur le Maire rend compte de la visite sur le site de Beausemblant, près de Saint-Uze. Il précise que le projet local a pris du retard sur les diverses formalités et enquêtes. Le conseil Municipal se prononcera le moment venu.

Dates diverses :

Élections présidentielles les 22 avril et 6 mai.

Démonstration d'un broyeur à Château-Rocher : le 18 avril après-midi (renseignements auprès de Bernard Germain)

Cérémonie de la citoyenneté pour remise des cartes d'électeurs aux jeunes nouveaux électeurs le 6 avril à 18 h.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h 00.